

# Territoires et enjeux du développement régional

Amédée Mollard,  
Emmanuelle Sauboua,  
Maud Hirczak,  
coordinateurs



# Territoires et enjeux du développement régional

Amédée Mollard,  
Emmanuelle Sauboua,  
Maud Hirczak,  
coordinateurs

Éditions Quæ  
c/o Inra, RD 10, 78026 Versailles Cedex

## Collection *Update Sciences & Technologies*

Conceptual Approach to the Study of Snow Avalanches,  
Maurice Meunier, Christophe Ancey, Didier Richard,  
2005, 262 p.

Qualité de l'eau en milieu rural.  
Savoirs et pratiques dans les bassins versants,  
2006, 352 p.

Biodiversity and Domestication of Yams in West Africa.  
Traditional Practices Leading to *Dioscorea rotundata* Poir,  
Alexandre Dansi, Roland Dumont, Philippe Vernier, Jeanne Zoundjihèkpon,  
2006, 104 p.

Génétiquement indéterminé.  
Le vivant auto-organisé,  
Sylvie Pouteau, coordinatrice,  
2007, 172 p.

L'éthique en friche,  
Dominique Vermersch,  
2007, 116 p.

# Sommaire

Remerciements .....	5
Introduction générale .....	7
Amédée Mollard, Marion Guillou et Éliane Giraud	

## I. Bilan scientifique de dix ans de recherches

Le développement régional : enjeux de recherche et d'acteurs .....	15
Amédée Mollard et Bernard Pecqueur	

## II. Questions majeures sur le développement régional

Introduction .....	39
Amédée Mollard	
Relations et contradictions entre développement régional et globalisation .....	41
Alessandro Bonanno, <i>commentaires de Bernard Pecqueur</i>	
Économie régionale, économie territoriale : la dynamique des milieux innovateurs	61
Olivier Crevoisier, <i>commentaires d'Alain Rallet</i>	
Du développement régional au développement durable : tensions et articulations ...	83
Olivier Godard, <i>commentaires d'Amédée Mollard</i>	
Développement régional et diversité écologique : liens et connexions ?	
Le point de vue d'un écologue .....	99
Robert Barbault, <i>commentaires de Claude Millier</i>	
Prospective et développement régional : du local au global, du projet à la gouvernance .....	113
Michel Sebillotte, <i>commentaires de Roland Perez</i>	

## III. Quatre thématiques de recherche transversales

Introduction .....	135
Amédée Mollard	
Développement régional et processus de production agricole .....	137
Présentation .....	137
Christophe Soulard	

Les indicateurs économiques et écologiques appliqués aux exploitations familiales et à l'analyse régionale : introduction à différentes méthodes et perspectives .....	142
Hans Langeveld <i>et al.</i>	
Approches régionales de l'environnement et de la gestion des espaces ruraux .....	155
Présentation .....	155
Daniel Roybin	
La place des espaces ruraux périurbains et de l'environnement dans le développement régional .....	159
Christopher R. Bryant	
Produits, firmes, filières agroalimentaires et territoires .....	173
Présentation .....	173
Danielle Galliano et Bertil Sylvander	
Agriculture ou nouvelle économie agraire ? Les réseaux alimentaires locaux dans le Sud-Ouest de l'Angleterre .....	177
Terry Marsden et Roberta Sonnino	
Politiques publiques, réseau d'acteurs, dynamiques territoriales et régionales .....	195
Présentation .....	195
Alain Langlet	
La politique européenne de développement rural et la diversité territoriale en Europe .....	199
Franco Sotte	
Conclusion et perspectives .....	221
Jean Boiffin	
Annexe - Communications présentées au symposium de Lyon .....	225
Liste des auteurs .....	235

## Remerciements

Nous tenons à remercier les douze chercheurs qui ont réalisé une première relecture attentive des différentes parties ou chapitres de cet ouvrage.

Notre reconnaissance va tout particulièrement à Éric Grasset, maître de conférences en Aménagement à l'université Jean Moulin (Lyon III) pour une seconde lecture compétente, exigeante, mais aussi bienveillante, de l'intégralité du manuscrit à une période où la plupart des enseignants sont en congés...

Grâce à la patience d'Anne-Laure Ardito, le texte a pu être revu en totalité et corrigé dans un délai très court pour être transmis à temps aux éditions Quae pour lesquelles Valérie Mary a réalisé avec soin l'ultime relecture.





# Introduction générale

## Pourquoi cet ouvrage sur le développement régional ?

Amédée MOLLARD

Au sein de l'Inra, la thématique du développement régional est apparue dans les années 1990 comme thème fédérateur de recherches, à un moment où la région prenait de plus en plus d'importance, non seulement comme entité administrative décisionnelle et cadre d'analyse intermédiaire entre le local et le national, mais aussi en tant que source de renouvellement des analyses théoriques et de l'action.

Ces recherches se sont construites autour de deux approches différentes et complémentaires de la « région » :

– la région comme espace privilégié d'interaction entre acteurs publics ou privés et de mise en œuvre de politiques publiques de nature différente qui se croisent toutes à ce niveau, qu'elles soient globales (nationales, européennes) ou locales (territoires, pays, agglomérations, etc.). Dans cette logique, elle est devenue une référence majeure des politiques nationales et européennes, et une entité organisationnelle dont le poids politique et économique dans le développement global des nations augmente ;

– la région comme lieu adéquat d'observation et d'analyse des multiples liens tissés entre acteurs, ressources et institutions, à des niveaux de cohérence territoriale très variables : réseaux ou projets d'acteurs locaux ou de collectivités, gestion de ressources à différentes échelles (parcelles, bassins versants, etc.), systèmes de production localisés, espaces ruraux profonds, zones périurbaines ou espaces intermédiaires, composantes régionales des filières sectorielles, etc. La région est alors un lieu de cohésion et d'articulation de multiples projets et de dynamiques territoriales impulsées par les acteurs.

Suite à l'engagement important et novateur de l'Inra sur ce thème de recherche et au seuil d'une nouvelle génération de programmes « Pour et sur le développement régional »

(PSDR<sup>1</sup>), ce livre a pour but principal de rendre compte des résultats scientifiques acquis et présentés au symposium « Territoires et enjeux du développement régional » de mars 2005 à Lyon. Il vise aussi à les confronter aux réflexions d'autres chercheurs spécialisés sur ce thème, construites dans d'autres pays où les évolutions spatiales présentent à la fois des similitudes et des différences. Un des enjeux de ce livre est de multiplier les comparaisons et les échanges scientifiques entre chercheurs sur l'évolution des espaces de développement.

Ce lien avec les programmes PSDR explique la structure particulière de cet ouvrage qui inclut un cédérom contenant les 71 communications présentées au symposium de Lyon ; le lecteur dispose ainsi du matériau de base de la réflexion transversale engagée dans les trois parties successives de cet ouvrage.

La **1<sup>re</sup> partie « Bilan scientifique de dix ans de recherches »** engage une réflexion à la fois sur l'origine et la construction de ces programmes de l'Inra, et sur les innovations scientifiques auxquelles ils aboutissent en ayant puisé notamment dans les rapports d'évaluation des résultats des cinq régions concernées, rédigés par les présidents des comités scientifiques<sup>2</sup>.

La **2<sup>e</sup> partie « Questions majeures sur le développement régional »** montre les liens, les tensions ou les contradictions entre les processus techniques et sociaux qui permettent (ou non) de construire des dynamiques de développement régional ou territorial, et cinq autres leviers majeurs du développement : globalisation, milieux innovateurs et territoires, développement durable, diversité écologique et prospective. Les textes des cinq auteurs que nous avons sollicités sont commentés par des responsables scientifiques de ces programmes.

La **3<sup>e</sup> partie « Quatre thématiques transversales de recherche »** s'organise autour des 4 thèmes de recherche structurants de ces programmes, qui ont constitué le cadre privilégié de confrontation et d'approfondissement des résultats, tout au long de leur déroulement. Chaque thème est introduit par un responsable qui présente une analyse synthétique des recherches réalisées et de leurs résultats et dont le contenu exhaustif se trouve dans le cédérom joint. Cette présentation est suivie par des apports de chercheurs extérieurs à PSDR qui présentent soit un cadrage général, soit l'illustration d'un point particulier et exemplaire.

Pour introduire ces trois parties, les pages qui suivent s'ouvrent sur un dialogue entre le point de vue de la recherche et celui de ses partenaires en région, en écho à l'ouverture du symposium de Lyon, où M. Guillou rappelait les fortes motivations de l'Inra pour développer et amplifier les programmes de recherches PSDR, tandis qu'É. Giraud, à partir de l'exemple de Rhône-Alpes, nous montrait la volonté conjointe des partenaires de la recherche pour analyser, comprendre et agir sur le développement régional.

---

<sup>1</sup> Dans la suite du texte, ces programmes seront en général évoqués par le sigle PSDR.

<sup>2</sup> Ces comités sont chargés du suivi et de l'évaluation scientifique du programme dans chaque région.

## Quelle contribution de la recherche à l'analyse des territoires et du développement régional ?

Marion GUILLOU

Pour l'Inra, les programmes PSDR traduisent l'importance du développement territorial en tant qu'objet d'étude et cadre d'application des recherches. Ils sont un jalon supplémentaire du cheminement que l'Inra n'a eu de cesse de promouvoir avec les acteurs territoriaux du développement. Le symposium de Lyon, préparé par le comité d'organisation et par le comité scientifique, présidés respectivement par A. Mollard et C. Millier, a été l'occasion de restituer les travaux menés en partenariat avec cinq régions françaises.

### Pourquoi cet intérêt particulier de la recherche agronomique pour les territoires et le développement régional ?

L'histoire des régions est ancienne, mais l'histoire des régions comme entités politiques dans la France du xx<sup>e</sup> siècle doit sans doute partir des années 1960 avec la création de la Datar. Les régions s'affirment alors comme des lieux de réflexion sur l'aménagement du territoire, comme des partenaires de l'État dans la politique alors pensée depuis Paris.

Depuis les années 1990, « les territoires ne sont plus les cadres où des choses se passent, mais où les choses s'inventent » (Guigou, 2000<sup>3</sup>). Les réflexions actuelles, notamment celles du député C. Blanc, portent sur les pôles d'intelligence qui généreront les nouveaux facteurs de compétitivité. L'importance du territoire dans le développement est donc désormais complètement reconnue.

Pour ce qui concerne l'Inra, organisme de recherche publique créé en 1946, celui-ci a vu ses missions redéfinies en 2001 autour de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires. Cette redéfinition faisait suite à une évolution progressive de l'institut. Dès le milieu des années 1990, G. Paillotin, alors président de l'Inra, rappelle que « l'agriculture ne peut pas demander que la société se préoccupe d'elle sans dire pourquoi et sans se mobiliser sur les problèmes de société ».

En 1992, l'Inra lançait un appel d'offre interne sur les nouvelles fonctions de l'agriculture et de l'espace rural portant sur quatre points : la différenciation des espaces ruraux, la dynamique des emplois et des activités, la transformation des systèmes techniques, les nouveaux enjeux liés aux politiques agri-environnementales.

Mais c'est bien à l'initiative audacieuse de M. Sebillotte, en tant que délégué à l'Agriculture, au développement et à la prospective (DADP), que nous devons le lancement des programmes de recherches « Pour et sur le développement régional (PSDR) ». Dans son rapport de 1993, *Avenir de l'agriculture et futur de l'Inra*, il énonçait les quatre principes qui ont servi de base à la conception de ces programmes : penser l'innovation comme un processus social, cerner les questions avec les différents partenaires, donner toute leur place aux acteurs et replacer toute connaissance produite dans le réel.

---

<sup>3</sup> Guigou J.-L., 2000. *Aménager la France de 2020. Mettre les territoires en mouvement*. Paris, La Documentation française, 88 p.

Comment ne pas rapprocher cette démarche, alors très originale, des réflexions de J.-M. Legay sur l'interdisciplinarité (Legay et Schmid, 2004<sup>4</sup>) : « la difficulté essentielle était alors de ne pas s'enfermer dans l'obligation selon laquelle cet objet serait simple pour être objet de recherche et de croire que seule cette situation conduirait à des conclusions valables » ?

## Les programmes PSDR

Il convient de rendre hommage à l'énorme investissement opéré dans l'animation et le pilotage des programmes PSDR : dans chacune des régions un comité de pilotage avec les partenaires, une cellule d'animation et un conseil scientifique, ainsi qu'une intercellule au niveau national, permettent de conduire efficacement les programmes PSDR. La qualité et la motivation des présidents des comités scientifiques ont été de tout premier plan tout au long de ces cinq années de travail : C. Lacour, G. Matheron, B. Pecqueur, R. Perez, A. Rallet.

Grâce à l'action et à la pensée structurante de leur initiateur, M. Sebillotte, et grâce au relais efficace qu'ont assuré à sa suite J. Boiffin puis A. Mollard, les programmes PSDR constituent maintenant un grand programme national. Il a été générateur d'une forte plus-value, résultat que l'on n'aurait sans doute pas atteint s'il s'était agi d'une simple fédération de plusieurs dizaines de projets. Le symposium de Lyon a été une grande réussite, et a largement permis de discuter et débattre de dynamiques territoriales de développement, de réseaux, de développement durable, de conflits, de politiques publiques, et tout cela à différentes échelles de temps et d'espace.

## Quel avenir pour ce type de programme, pour permettre d'aller encore plus loin, et pour capitaliser les énergies mises en œuvre ?

Une fois la deuxième génération des programmes PSDR achevée, une procédure d'évaluation a été conduite sous la houlette de J. Boiffin (Inra) et d'A. Bailly (Université de Genève). Ces démarches ont permis d'établir un bilan critique et prospectif des programmes PSDR et de mettre ainsi en exergue leur intérêt et leur originalité :

- aller assez loin dans l'intégration du partenariat, qui a réellement et très concrètement pris corps dans de nombreux projets, comme l'indiquait très justement É. Giraud, représentante de la région Rhône-Alpes lors du symposium de Lyon ;
- ouvrir des perspectives interdisciplinaires, notamment entre sciences biotechniques et sciences sociales du fait des objets complexes étudiés ;
- être ancrés régionalement tout en étant ouverts à des chercheurs d'autres régions et d'autres institutions que l'Inra, et tout en assurant une coordination nationale et transversale.

D'ores et déjà, l'Inra prépare avec le Cemagref et le Cirad une troisième génération de programmes PSDR qui sera ouverte à dix régions au total.

Il reste certainement beaucoup à faire pour appréhender le développement régional dans toute sa complexité, ses acteurs, ses processus et en tirer des outils. Notre ambition est également de rendre ces projets plus européens et de construire un réseau de programmes régionaux, débouchant sur des études comparatives. Pour tout cela, il faudra

---

<sup>4</sup> Legay J.-M., Schmid A.-F., 2004. *Philosophie de l'interdisciplinarité. Correspondance (1999-2004) sur la recherche scientifique, la modélisation et les objets complexes*. Paris, Pétra, 300 p.

certainement renforcer l'intégration des approches disciplinaires à partir de nouveaux concepts et du développement de modèles et d'indicateurs appropriés. Les futures approches devront mobiliser de manière conjointe des chercheurs en sciences économiques et sociales et en sciences biotechniques au sein de l'Inra et être résolument ouvertes aux chercheurs extérieurs. Avec les compétences disciplinaires et expérimentales dont il dispose, et avec son ambition de construction partenariale, l'Inra est parfaitement armé pour assurer, ou initier avec d'autres organismes de recherche, ces couplages et produire des innovations. Ces recherches sont bien au cœur de la recherche finalisée d'excellence que l'Inra a vocation à soutenir et à pratiquer.

## Avec les acteurs : analyser, comprendre et agir. L'exemple de la région Rhône-Alpes

Éliane GIRAUD

En Rhône-Alpes, le devenir de l'activité agricole est intimement lié aux questions d'aménagement du territoire, aux équilibres à maintenir entre les grandes agglomérations et les territoires ruraux, aux projets de développement qui font de la qualité de vie un élément essentiel du développement économique de cette région.

Comment, dans une région qui a vu son organisation territoriale très fortement basculer dans la sphère urbaine, répond-on à la demande de plus en plus forte en produits de qualité et au souci de traçabilité de nos concitoyens ? Comment, en échange, peut-on permettre aux hommes et aux femmes du monde agricole de dégager des marges économiques suffisantes pour vivre de leur travail ? Comment maintient-on dans les espaces dits naturels ou ruraux (souvent confondus) l'entretien du territoire indispensable à la gestion et surtout à l'anticipation des risques ? Comment valorise-t-on ce territoire (ouverture des paysages, élimination des friches, gestion de la forêt, etc.) afin que d'autres activités telle l'économie touristique maintiennent leur développement ? Avec des exploitations moyennes ou petites, situées pour nombre d'entre elles en zone de montagne, la région Rhône-Alpes ne peut que lier très fortement son action et ses réflexions à celles portées sur le développement rural, mais aussi aux relations nouvelles et indispensables à explorer entre le rural et l'urbain.

Il s'agit d'une réflexion stratégique que la région a choisi d'accompagner de diverses manières : dans un premier temps, à travers la mise en place d'une conférence agricole, puis dans un second temps, par le vote d'un plan agricole régional décliné en 25 mesures. Cette réflexion se décline également dans la politique de recherche avec la mise en place des *clusters*<sup>5</sup> ou dans la participation aux pôles de compétitivité.

Dans le cadre de la délégation à l'Agriculture, au développement rural et aux parcs naturels, j'ai pu constater que les questions évoquées sur le terrain par les acteurs des

---

<sup>5</sup> Les *clusters*-recherche de Rhône-Alpes sont des programmes de recherche regroupant des projets. Ils sont constitués d'un réseau de laboratoires ou d'équipes travaillant à la réalisation de ce programme scientifique commun. Au nombre de 14, leur mission est d'animer et de coordonner cette communauté scientifique régionale pendant une durée d'environ 5 ans.

territoires recourent très fortement les constats dressés par les chercheurs dans leurs travaux conduits lors du programme PSDR 2. Ces recherches ont contribué à poser les contours d'un diagnostic partagé à la fois par les acteurs institutionnels et professionnels mais ont aussi permis d'avancer vers des solutions en réduisant les temps de transfert (valorisation) dans les domaines de l'agriculture et du développement rural. Si ces travaux ont trouvé des « débouchés » rapides, c'est en raison de leur qualité intrinsèque mais aussi et surtout en raison du choix de la méthodologie conduite en partenariat. La pertinence de cette méthodologie de recherche innovante est prouvée au vu de la qualité des résultats. Comme M. Guillou, présidente-directrice générale de l'Inra, je suis certaine que PSDR 3 permettra encore d'affiner la compréhension des processus complexes de développement régional tout en permettant une valorisation efficace pour les dix régions engagées.

Cette question est d'importance car il s'agit bien aujourd'hui, compte tenu des échéances imposées notamment par la modification des aides européennes, d'accompagner les professionnels de l'agriculture et du monde rural dans leurs préoccupations majeures. Dans ce domaine comme dans d'autres, le temps est compté.

Les nouveaux outils adoptés dans le cadre du plan régional pour l'agriculture et le développement rural reprennent à leur compte des résultats et des réflexions stratégiques conduites dans le programme de recherches PSDR 2. Ainsi nous avons mis en place des contrats d'objectifs de filière qui touchent des secteurs essentiels comme le vin, la génétique, la production ovine et bientôt la filière lait. À cette approche par filière, finalement assez classique, nous avons ajouté une innovation : les Psader (plans stratégiques pour l'agriculture et le développement rural). Il s'agit de véritables micro-outils qui posent la question de l'agriculture dans les contrats de développement ou les parcs naturels régionaux.

Ce travail, tant par filière que par approche territoriale, n'est pas une fin en soi, mais bien une étape. Nous voulons et devons être en éveil permanent face aux évolutions des filières et territoires agricoles de Rhône-Alpes. Nous continuerons de promouvoir des politiques fortes et réactives. Par la construction de sa politique régionale, la région Rhône-Alpes choisit délibérément de travailler à la structuration de ses activités agricoles dans le développement rural et urbain, avec le souci de n'éliminer aucune piste. Il y a urgence à prendre en compte à la fois l'évolution des comportements et des acteurs, les mobilités et les demandes de notre société. Mais il y a aussi à anticiper sur les choix et les priorités des politiques publiques, car les questions qu'affrontent les agriculteurs aujourd'hui anticipent fortement celles qui, demain, attendent toute notre société.

La diffusion des travaux et, au-delà, leur valorisation, ont fait l'objet au cours de PSDR 2 d'un effort tout particulier qui mérite d'être souligné. En 2006, année fondamentale pour la construction du programme PSDR 3, la région Rhône-Alpes s'est engagée à poursuivre et amplifier cette valorisation des travaux de recherche. Nous souhaitons que ce partenariat tripartite (acteurs, chercheurs, collectivité territoriale) se poursuive dans le cadre de PSDR 3 ce qui permettra à la région Rhône-Alpes d'analyser les évolutions actuelles, de comprendre et d'agir dans le cadre de ses futures politiques en direction de l'agriculture et des espaces ruraux.

## Partie I

# **Bilan scientifique de dix ans de recherches**





# Le développement régional : enjeux de recherche et d'acteurs

Amédée MOLLARD et Bernard PECQUEUR

Ce chapitre présente l'essentiel du contenu et des apports des programmes PSDR, en prenant du recul par rapport aux dix années de recherche où les programmes DADP (délégation permanente à l'Agriculture, au développement et à la prospective) puis PSDR se sont succédé. Dans la première phase, de 1995 à 2000, seulement trois régions étaient concernées : Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire et Rhône-Alpes. Dans une deuxième phase, entre 2001 et 2004, les programmes ont été élargis à deux nouvelles régions : Bourgogne et Midi-Pyrénées.

À l'issue de cette deuxième phase et avant d'initier la troisième, l'Inra a souhaité dresser un bilan de ces dix années de recherche en réalisant une évaluation de l'ensemble de ces programmes au profil très novateur. Il est maintenant prévu que la troisième génération de programmes se déroule dans dix régions, entre 2007 et 2010.

On rappellera d'abord au lecteur l'origine et l'évolution de ces programmes pour présenter ensuite leur insertion dans le champ des connaissances scientifiques liées au développement régional ou aux différentes déclinaisons du développement et leurs enjeux stratégiques. Les apports originaux et innovants de ces programmes sur le plan à la fois partenarial et scientifique seront détaillés pour conclure par une esquisse des perspectives actuelles de développement des recherches sur cette thématique<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous remercions chaleureusement les présidents des Conseils scientifiques (CS) des cinq régions PSDR concernées, pour leur contribution à la lecture et à l'évaluation scientifique des recherches réalisées : C. Lacour (CS Rhône-Alpes), professeur à l'université Montesquieu de Bordeaux IV ; G. Matheron (CS Bourgogne), Agropolis-Montpellier, devenu directeur du Cirad ; R. Perez (CS Pays de la Loire), professeur émérite à l'université de Montpellier 1 ; A. Rallet (CS Midi-Pyrénées), professeur à l'université de Paris Sud. Ce commentaire s'appuie très largement sur leurs apports.

## Histoire et évolution des programmes « Pour et sur le développement régional »

### Origine, moyens mobilisés et contextes régionaux

Les programmes de recherche de l'Inra « Pour et sur le développement régional » (PSDR) sont nés il y a maintenant 13 ans. Un rapport fondateur avait été rédigé par M. Sebillotte, à la demande de G. Paillotin, alors président de l'Inra, et avait posé les fondements d'une recherche novatrice conduite en partenariat (Sebillotte *et al.*, 1993). Une direction scientifique transversale (la DADP<sup>2</sup>, puis la DSAAT<sup>3</sup>) a alors été créée au sein de l'Inra, chargée notamment d'ouvrir la voie à une première — puis à une deuxième — génération de programmes. Ces programmes se sont déroulés au total pendant plus de dix ans, d'abord dans trois, puis dans cinq régions, comme on l'a dit, mobilisant au total un potentiel de recherche et des moyens assez importants<sup>4</sup>, dans une perspective très transversale et innovante.

Ces programmes trouvent leur origine dans un questionnement de fond sur la place de l'activité agricole et des espaces ruraux dans le développement régional, issu d'une interaction très forte entre les partenaires régionaux et la recherche. Il s'agit de combiner des approches scientifiques « sur » le développement régional et une démarche engagée, visant à favoriser de nouvelles dynamiques « pour » le développement *via* une meilleure intégration des stratégies d'acteurs et des activités économiques. Autrement dit une plus-value scientifique était attendue de l'interaction entre ces deux démarches conjuguant le *positif* et le *normatif*. Pour parvenir à cet objectif ambitieux, chaque région a créé un dispositif de recherche doté de trois structures de suivi et d'animation : un comité de pilotage avec les partenaires, un comité scientifique et une cellule d'animation. Au plan national, l'unité PSDR, localisée d'abord à Paris puis à Grenoble, appuyée par une structure de concertation commune, dite *intercellule*, a coordonné ces cinq programmes en suivant les grandes étapes de leur mise en œuvre et en valorisant les résultats de recherche, au moyen de colloques annuels de réflexion et de restitution. Environ 150 personnes au total ont été impliquées dans ces différentes structures de coordination. C'est dire l'importance du pari réalisé. Celui-ci paraît d'ailleurs justifié par les retours positifs exprimés par les différents acteurs de ces programmes et la candidature de plus de dix régions à une perspective de leur renouvellement, mais aussi par les résultats des recherches et les publications réalisées, comme l'a souligné la commission d'évaluation. Cette orientation, en outre, contribue à la constitution de « pôles régionaux de développement », ce qui présente un grand intérêt dans le contexte actuel de la décentralisation régionale engagée par l'État qui concerne notamment l'enseignement supérieur et la recherche.

<sup>2</sup> Délégation permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective, créée en 1993.

<sup>3</sup> Direction scientifique agricultures, activités et territoires, dirigée par J. Boiffin de début 2003 à fin 2005.

<sup>4</sup> Près de 400 chercheurs et doctorants au total ont participé à 76 projets de recherche. Environ un quart de ces chercheurs provenaient des universités et grandes écoles, du CNRS et du Cemagref. Ces programmes ont bénéficié d'un budget global d'environ 1,5 million d'euros par an (Inra/Conseils régionaux, et parfois d'autres partenaires).

Pour faire face à ce défi, des moyens de gestion et d'animation adaptés ont été mis en place dans chaque région et entre elles. Notre expérience montre qu'il est important de tenir compte des « cultures » régionales et de leurs différences, de l'histoire des programmes en région, de façon à mieux adapter le rôle que peuvent jouer les instances locales et nationales d'animation, d'évaluation et de pilotage des programmes. Les cinq régions actuelles constituent de ce point de vue autant de cas différents. En particulier, l'origine variable des chercheurs participants aux programmes est due à la fois aux particularités du potentiel de recherche de chaque région, au contexte de l'enseignement et aux réseaux d'écoles et d'universités, mais aussi au profil particulier et aux centres d'intérêts des chercheurs et partenaires impliqués dans les instances de fonctionnement. De ce contexte, il résulte que les chercheurs et les animateurs sont en général tous liés à l'Inra lorsqu'il existe un pôle régional important comme à Montpellier ou au contraire très mélangés comme dans le cas de la région Rhône-Alpes où il n'existe pas de centre Inra mais où il y a par contre une forte densité de chercheurs d'autres origines, CNRS, Cemagref, universités, etc.

Cet investissement de l'Inra dans le développement régional et territorial et les liens durables tissés dans les régions avec les partenaires, représentent un atout précieux dont ne disposent pas tous les organismes de recherche. Il permet de faire contrepoids aux recherches par secteurs et filières de production qui sont toujours dominantes et il est source d'innovations scientifiques *via* la prise en compte des aspects spatiaux et territoriaux des objets de recherche et des processus analysés. Dans ce contexte, il est donc vital de réussir le lancement de la troisième génération PSDR, en faisant évoluer ces programmes autour de la thématique fondatrice du développement régional et de la recherche en partenariat. Désormais, dix régions vont être concernées. Les enjeux de cette évolution sont à la fois de nature stratégique et scientifique.

## Quatre enjeux stratégiques affichés

Par rapport à d'autres programmes de recherche plus génériques comme les Contrats de plan (puis projet) État-régions ou par rapport aux programmes classiques des organismes de recherche, les orientations définies pour PSDR répondent à des enjeux originaux et à une ambition affichée dès l'origine, la question étant de développer des stratégies réalistes pour y parvenir.

### *Le lien recherche-partenariat*

Les programmes PSDR sont définis dans chaque région en relation forte avec des partenaires publics et privés de la recherche, en prenant en compte les objectifs et les priorités de leurs stratégies régionales. Le lien partenaires-chercheurs est durable, depuis la conception du processus de recherche et sa mise en œuvre, jusqu'à la valorisation des résultats. Ce lien stimule l'énoncé des problématiques et permet un accès privilégié aux terrains d'observation. Pour la région, il favorise la définition de stratégies d'action publique. Le pari est de prendre en compte le point de vue et les questions des acteurs qui œuvrent « pour » le développement régional et de tenter d'y répondre à partir d'apports scientifiques construits « sur » les différents aspects de ce développement. Ce lien peut être très fructueux dès lors qu'il y a connaissance commune et réciprocité entre les impératifs de la recherche et les intérêts des partenaires.

### *L'interdisciplinarité*

Chaque programme est centré sur des objets de recherche complexes dont les différentes facettes supposent, pour être prises en compte, le recours à plusieurs disciplines et une bonne intégration entre les approches des biotechniques et des sciences sociales. Les comités scientifiques de PSDR sont donc eux aussi interdisciplinaires et s'attachent à renforcer l'intégration encore insuffisante entre disciplines. La qualité des confrontations entre sciences sociales et biotechniques implique en outre que soit augmentée la participation de ces dernières dans les programmes futurs, celle-ci étant aujourd'hui trop limitée ou insuffisamment intégrée.

### *Des questions transversales et générales*

Au-delà de la mise en commun des résultats obtenus lors des symposiums, des séminaires et des confrontations annuelles auxquels ils donnent lieu, les programmes PSDR ont pour ambition de valoriser les matériaux obtenus pour répondre aux grands enjeux du développement régional sous ses différentes facettes : durabilité, cohérence territoriale, liens entre activités agricole et non-agricole, coordination entre acteurs et action publique, méthodes et échelles d'analyse, etc. Cet objectif ambitieux est difficile à atteindre et constitue un enjeu important.

### *Des projets ouverts et inter-institutionnels*

Partant des préoccupations des régions, compte tenu de leur potentiel scientifique propre et des compétences nécessaires aux projets de recherche, PSDR est normalement ouvert aux chercheurs extérieurs à la région concernée et aux chercheurs n'appartenant pas à l'Inra. Selon les contextes régionaux, cet objectif est très inégalement atteint, mais, avec du temps, on parvient à constituer une vraie communauté de chercheurs travaillant sur le thème du développement régional.

### *La vie scientifique et l'élaboration d'une culture commune*

Dans un contexte assez décentralisé où chaque région a d'abord le souci que PSDR soit un dispositif utile et cohérent par rapport à l'analyse de ses objectifs de développement et la prise en compte de leurs contraintes, le but de la coordination nationale est de réaliser une sorte de trait d'union, voire une culture commune, pour favoriser des rapprochements et comparaisons interrégionales, à la fois sur le contenu des recherches et sur le fonctionnement du dispositif de recherche en partenariat. Cela s'est construit à travers des rencontres annuelles, un fonctionnement intense du dispositif d'animation et des comités scientifiques, et par l'ouverture vers d'autres réseaux sur le développement régional.

### *Des manifestations scientifiques annuelles*

L'animation scientifique a été soutenue par la tenue de manifestations scientifiques annuelles. Leur objectif explicite était de constituer une véritable culture scientifique de PSDR en faisant en sorte que les chercheurs des projets des cinq régions se connaissent mieux, pour qu'ils se communiquent leurs expériences réciproques, transmettent